

# REGLEMENT PARTICULIER DU Vème TOURNOI ABBC

## Le « Diane' Minton » 5 & 6 NOVEMBRE 2022 A BÛ

*Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions*

### **Préambule :**

Toute participation au tournoi implique de la part des joueurs l'acceptation de tous les articles du présent règlement.

Celui-ci sera affiché dans la salle.

### **Article 1 : Autorisation**

1.1 : Le tournoi est autorisé sous le numéro 'EN COURS'  
(demande d'autorisation 2200774)

### **Article 2 : Licences**

2.1 : Tout joueur devra être en règle avec la Fédération Française de Badminton et posséder une licence compétition le jour du tirage au sort.

### **Article 3 : Catégories**

3.1 : Le tournoi est ouvert aux licenciés FFBAD catégories Sénior, vétérans, et jeunes à partir de Minimes, de toutes les régions, pour les séries R4 à NC.

### **Article 4 : Juge arbitre et arbitrage**

4.1 : Le juge arbitre de la compétition sera M. (à définir)  
Ses décisions sont sans appel.

4.2 : Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

4.3 : Les matches seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

### **Article 5 : Tableaux**

5.1 : Cinq tableaux seront proposés : SH, SD, DH, DD, DM, organisés par Top.

2 tableaux sont autorisés pour tous les joueurs.

Le samedi se dérouleront les tableaux de simple et de double mixte.

Le dimanche se dérouleront les tableaux de double dames et hommes.

En conséquence, le cumul des tableaux de simple et mixte n'est pas possible.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'organisation des Tops selon le nombre d'inscriptions pour chaque tableau.

5.2 : Toutes les séries se joueront en poules, avec deux sortants dans la mesure du possible. Le comité d'organisation se réserve le droit de changer de mode d'élimination en cas d'inscriptions insuffisantes ou trop importantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries.

### **Article 6 : Inscriptions**

6.1 : Le tournoi est de type standard, les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception du règlement **sur Badnet**.

6.2 Selon le nombre de joueurs inscrits, certains d'entre eux pourront donc être placés en liste d'attente.

6.3 : Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux tableaux. Le cumul simple et mixte est impossible (cf article 5)

6.4 : Les montant des droits d'engagement est de 17 euros pour un tableau, 20 euros pour deux tableaux.

6.5 : Les feuilles d'inscription au tournoi sont à retourner de manière lisible (forme informatique), par email à l'adresse suivante :

~~tournoiabbcc@gmail.com~~

Le Règlement des inscriptions **se fera exclusivement sur Badnet**

Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone.

Une inscription ne sera prise en compte uniquement qu'à réception **du règlement correspondant**

Pour une équipe de double la date prise en compte est celle du dernier joueur inscrit.

~~De manière préférentielle, chaque club est invité à préparer une liste unique de joueurs, et à faire parvenir cette liste avec le règlement correspondant.~~

6.6 En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d'interruption définitive de la compétition au cours de son déroulement, les récompenses seront distribuées en fonction du stade atteint, les inscriptions ne seront pas remboursées.

6.7 : La date limite d'inscription est le **21 Octobre 2022** et la date de tirage au sort est le **28 Octobre 2022**.

6.8 : Les classements et CPPH pris en compte pour le tournoi seront ceux de la date de fin d'inscription, soit le **21 Octobre 2022**.

6.9 : Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non-participation.

6.10 En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription sont remboursés. Après le tirage au sort, ils ne sont remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas les droits d'inscription ne sont pas remboursés.

6.11 Les joueurs peuvent s'inscrire avec 'x' en double, sans garantie de participation de la part des organisateurs.

## **Article 7 : Déroulement de la compétition**

7.1 : Le tournoi se déroulera suivant les règles officielles de badminton de la Fédération Française de Badminton, le règlement général des compétitions, et le règlement particulier du tournoi.

7.2 : Le tournoi se déroulera au gymnase de Bû – Rue de L'Eglise – 28410 Bû, sur 7 terrains.

7.3 : Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de compétition, à l'heure indiquée dans la convocation. Si un joueur désire quitter la salle, il doit en avertir la table de marque et demander l'accord du juge arbitre.

7.4 : Les tableaux horaires affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches. Les matches peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu comme le prévoit le règlement général des compétitions.

7.5 : Les joueurs disposent de 3 minutes à partir du moment de l'appel de leur match pour se rendre sur le terrain, tester les volants, terminer leur échauffement, se dévêtir et commencer leur match.

7.6 Toute paire ou joueur/joueuse non présent(e) ou incomplète sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel du match concerné risque une disqualification du tableau par le juge-arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

7.7 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

7.8 Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, sauf accord de l'arbitre ou du juge-arbitre.

7.9 : Seuls auront accès au plateau les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coaches et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.

7.10 : Une tenue de badminton conforme à la circulaire FFBad en vigueur sera exigée sur les terrains.

7.11 : Le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, officiels d'équipe et officiels techniques seront appliqués pendant le tournoi.

7.12 : Tout volant touchant un obstacle situé en dehors du terrain sera compté faute.

7.13 : Le temps de repos minimum entre deux matches sera de 20 minutes.

7.14 : Les vainqueurs et les finalistes seront récompensés. Les récompenses ne seront remises qu'à la fin du tournoi pendant la cérémonie protocolaire aux lauréats présents.

7.15 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

## **Article 8 : les volants**

8.1 : Le volant RSL3 constitue le volant plume officiel de la compétition.

Le volant Yonex Mavis 300 constitue le volant plastique officiel de la compétition (catégories NC-P11).

8.2 : Les joueurs NC, P12 et P11 joueront avec des volants en plastique, mais les joueurs pourront s'entendre pour utiliser des volants plumes.

A partir de la catégorie P10, les joueurs joueront avec des volants plumes.  
En cas de désaccord, les volants officiels devront être utilisés.

8.3 : Les volants sont à la charge des joueurs et dans la mesure du possible, partagés de manière égale entre les deux joueurs/paires.

#### **Article 9: Consignes Sanitaires**

9.1: Chaque participant inscrit au tournoi est tenu d'appliquer les consignes sanitaires gouvernementales et FFBAD en vigueur à la date du tournoi (~~notamment obligation de présentation d'un pass sanitaire~~).

9.2 Tout joueur ne respectant pas les consignes sanitaires en vigueur à la date du tournoi risque une disqualification du tableau par le juge-arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

**Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date de tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera ou postera dans les délais impartis les pièces justificatives et la fiche de renseignement à la Ligue du Centre-Val de Loire de Badminton**